

Votre assurance de prêt

Bénéficiez d'une couverture complète adaptée à vos besoins

Nos courtiers Immoprêt spécialisés en assurance de prêt vous accompagnent dans le choix de votre assurance emprunteur.

Notre mission : trouver un contrat aux meilleures garanties et au tarif le plus bas, selon votre projet et votre profil.

Nos courtiers sont certifiés IOBSP et IAS garants du respect des normes bancaires et de la législation en vigueur. bancaires et de la législation en vigueur.



L'assurance emprunteur : pour quel projet ?



Assurer un nouveau prêt immobilier



Changer d'assurance en cours de prêt



Augmenter les quotités déjà assurées



Optimiser l'assurance dans le cadre d'une renégociation de crédit

Pourquoi choisir nos courtiers Immoprêt ?

🏆 Un accompagnement en toute sérénité :

Nos courtiers se chargent de comparer les offres disponibles sur le marché afin de vous proposer un contrat plus avantageux en termes de tarifs tout en conservant de bonnes garanties.

✅ Un accès simplifié au crédit :

Grâce à nos partenariats stratégiques, vous bénéficiez de solutions adaptées, négociées aux meilleures conditions du marché.

🏢 Expertise, proximité et réactivité :

Notre équipe est à votre écoute, prête à répondre à toutes vos questions et à vous aider à prendre des décisions éclairées concernant votre assurance.

😊 Votre satisfaction, notre priorité :

Choisir Immoprêt, c'est faire le choix d'une approche humaine, rigoureuse où chaque détail est soigneusement orchestré pour vous assurer d'être correctement protégé en toutes circonstances.

Les étapes de votre financement :

- 1 Analyse de votre profil et du crédit à assurer.
- 2 Comparaison des offres disponibles sur le marché.
- 3 Proposition du nouveau contrat répondant à vos besoins.
- 4 Résiliation de votre assurance actuelle.
- 5 Adhésion au nouveau contrat grâce à notre parcours entièrement digitalisé.



2026

PALMARÈS FRANCE **Capital**
MEILLEURES ENSEIGNES

QUALITÉ DE SERVICE
" Courtiers en crédit immobilier et rachat de crédit " avec statista

immoprêt

4,9/5 sur plus de 13500 avis Google*

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

IMMOPRET - SAS au capital de 1.085.610€ - Immeuble Etoile Pleyel - 4 allée de Seine - 93285 Saint Denis Cedex - RCS BOBIGNY 425 047 883 - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 18 006 519 (<http://www.orias.fr>) en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance (COA).
Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP) pour le crédit immobilier, Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP) pour le Regroupement de crédits et de la société Emprunts pour le Crédit à la consommation.
Réseau d'agences franchisées juridiquement et financièrement indépendante. Consultez la liste de nos partenaires sur www.immopret.fr. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - site : <http://acpr.banque-france.fr>). 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix (10) jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Crédit photo : elements.envato.com/Flamingoimages *En décembre 2025